

France

Publié le 01 juillet 2018 à 10h43 Modifié le 05 juillet 2018 à 11h26



Georges Lostanlen, conseiller départemental, Michel Caro, le maire et Anne Tagand, sous-Préfète inauguraient vendredi dernier cette centrale d'assainissement inédite en France.

Vendredi dernier, Michel Caro, le maire, introduit, au Foyer communal, l'inauguration de l'extension du réseau d'assainissement collectif par un remerciement envers l'auditoire composé d'une trentaine de personnes. Dans la salle, on note la présence d'Anne Tagand, sous-Préfète de Châteaulin, Gaëlle Nicolas, Conseillère régionale et présidente de la CCPCP, Christian Ménard, ancien député. Le coût de ces travaux complexes, subventionnés à 60 % et effectués essentiellement au cours de l'année 2017, s'élève à 1 171 076,41 €.

L'assainissement vers Guilly Glaz se termine avec ce dernier volet de travaux. Port Launay est conforme à l'assainissement collectif (Codes Environnement, Collectivités). 76 branchements sont prévus. La commune fait réaliser dès 2009 une étude de zonage d'assainissement des eaux usées. Fin 2010 DCI Environnement remet son rapport : contraintes d'habitat fortes liées au PPRInodation, au mouvement de terrain. De son côté le diagnostic du Service public d'assainissement non collectif (Spanc) conclut que la réhabilitation de l'assainissement autonome existant est pratiquement impossible. En cause, une absence de surface, de pente, l'existence de nombreux systèmes polluants, zones inondables et une nappe phréatique proche.

L'étude de zonage des eaux usées du bureau B3i et UFT France aboutit à la proposition du système innovant d'aspiration sous vide qui a été retenu.

Une première en France

Georges Lostanlen du Conseil Départemental, chargé de l'EPAGA et du Smatha prend la parole : « Ce système sous vide est une première en Bretagne ! Il est moins coûteux (- 500 000 €) et moins polluant que le système classique ». Autre innovation : le système sous vide venant de Suède pour la vidange des eaux usées des bateaux a été installé. « C'est une première en France », se réjouit l'homme. Ce système bénéfique à l'environnement validé par l'Agence de l'eau évite la pollution bactériologique, favorable à la baignade, conchyliculture. « L'eau est une ressource et un bien commun, il faut la protéger. Mais il y a de quoi être en colère car les dotations à l'Agence de l'eau Loire Bretagne ont diminué et les nouvelles mesures gouvernementales vont amputer les agences d'une bonne partie du budget qu'elle reversait aux communes. L'eau paie l'eau ! Ce ne sera plus le cas car le 10^{ème} programme de l'eau se termine en 2018. C'est à déplorer, alors que des initiatives comme celle d'aujourd'hui porte bénéfice à toute la région jusqu'à Brest, puisque l'eau sera moins polluée et le tourisme favorisé », termine-t-il.

Retrouvez **plus d'articles**